

Cote du document: GC S1/Resolution
Date: 7 juillet 2022
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Résolution adoptée par le Conseil des gouverneurs à sa première session extraordinaire

Note à l'intention des Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Katherine Meighan
Vice-Présidente adjointe
et Conseillère juridique
téléphone: +39 06 5459 2496
courriel: k.meighan@ifad.org

Sylvie Arnoux
Juriste principale
téléphone: +39 06 5459 2460
courriel: s.arnoux@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil des gouverneurs — Première session extraordinaire
Rome, 7 juillet 2022

Pour: **Information**

Résolution adoptée par le Conseil des gouverneurs à sa première session extraordinaire

1. À sa première session extraordinaire, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 7 juillet 2022, la résolution 1/SI.
2. Cette résolution est diffusée pour information à tous les Membres du FIDA.

Résolution 1/SI

Nomination du Président ou de la Présidente du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Ayant donné suite à la proposition relative à la nomination du Président ou de la Présidente figurant dans le document GC S1/L.2/Rev.1 en date du 6 juin 2022;

Décide, conformément aux dispositions des sections 8 a) et 8 b) de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA et à la résolution 227/XLV, de nommer Alvaro Lario Président du FIDA pour un mandat d'une durée de quatre ans et six mois, qui prendra effet à compter du 1^{er} octobre 2022.